

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2021/AVRIL/038	OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 ACTIVITES CULTURELLES
Date du conseil municipal 14/04/2021	
Date de la convocation 08/04/2021	
Date de l'affichage 08/04/2021	

L'an deux mille vingt et un, le quatorze avril à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nolwenn LE BOUTER, Maire, en suite des convocations adressées le 8 avril 2021.

Étaient présents :

Nolwenn LE BOUTER, Alban LANSSELLE, Philippe DUCQ, Stéphanie SCHUT, Serge HAMELIN, Edith LION, Dany FAROY, Chantal REGNAULT-GALLOIS, Armand DE MAIGRET, Jules-Armand NOUGA NOUGA, Fabrice HOULIER, Nathalie PIEUSSERGUES, Valérie JACKY, Sylvie POIRIER, Angélique RAPPAILLES, Frédéric BRUNOT, Nimca CIGE, Cédric CONTENT, Suzanna MARTINET, Mahmut GÜNER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE, Aymeric DUROX.

Étaient absents :

- Catherine OUSSET représentée par Angélique RAPPAILLES
- Luis-José TENTE MARQUES représenté par Philippe DUCQ
- Sylvie GALLOCHER représentée par Clotilde LAGOUTTE

Madame Chantal REGNAULT-GALLOIS est nommée secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2312-1,

VU l'article 107 de la loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015 a modifié les articles L2312-1, L 3312-1, L 4312-1, L 5211-36 et L5622-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) relatifs au débat d'orientation budgétaire en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat,

VU le Rapport d'Orientation Budgétaire présenté en conseil municipal le 11 mars 2021

VU la commission des finances qui s'est tenue le 8 avril 2021,

CONSIDERANT la présentation du budget primitif 2021 Activités Culturelles selon la note de synthèse ci-jointe, sans reprise anticipée de résultat

Après en avoir délibéré, avec 22 voix Pour et 7 voix Contre,

ARTICLE 1:

DIT que le Budget Primitif 2021 Activités Culturelles s'équilibre comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibre comme suit :

DEPENSES

Chapitre 011 Charges à caractères général	123 553.00
Chapitre 012 Charges de personnel	10 571.00
Chapitre 023 Virement à la section d'investissement	9 750.00
Total dépenses de fonctionnement	143 874.00

RECETTES

Chapitre 70 Produits de services	19 170.00
Chapitre 73 Impôts et taxes	150.00
Chapitre 74 Autres subventions d'exploitation	122 974.00
Chapitre 75 Dotations aux amortissements	1 580.00
Total recettes de fonctionnement	143 874.00

La section d'investissement s'équilibre comme suit :

DEPENSES

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles RAR 2020 sur Etudes	1 100.00
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	8 650.00
Total dépenses d'Investissement	9 750.00

RECETTES

Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement	9 750.00
Total recettes d'Investissement	9 750.00

ARTICLE 2:

APPROUVE le Budget Primitif 2021 Activités Culturelles sans reprise anticipée de résultat,

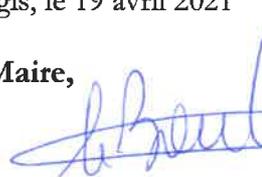
ARTICLE 3:

DECIDE de voter le budget primitif 2021 Activités Culturelles comme exposé ci-dessus et détaillé dans la note de synthèse ci annexée.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 19 avril 2021

Le Maire,



Nolwenn LE BOUTER

Certifié exécutoire compte tenu de sa télétransmission
en Sous-Préfecture le
Et de la transmission ou notification
et publication le

Le Maire
Nolwenn LE BOUTER



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-038-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-038-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

COMMUNE DE NANGIS - ACTIVITES CULTURELLES - BP - 2021

III - ANNEXES	III
ARRETE ET SIGNATURES	B

Nombre de membres en exercice : 29

VOTES : 29

Nombre de membres présents : 29

Pour : 29

Nombre de suffrages exprimés : 29

Contre : 7

Date de convocation : 08/04/2021

Abstentions : 0

Présenté par Le Maire
A Nangis, le 14/04/2021

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire
A Nangis, le 14/04/2021
Les membres de l'assemblée délibérante

LE BOUTER Nolwenn	
LANSELLE Alban	
OUSSET Catherine	
DUCQ Philippe	
SCHUT Stéphanie	
HAMELIN Serge	
LION Edith	
FAROY Dany	
REGNAULT GALLOIS Chantal	
DE MAIGRET Armand	
NOUGA NOUGA Jules	
HOULIER Fabrice	
PIEUSSESGUES Nathalie	
TENTE MARQUES Luis José	
JACKY Valérie	
POIRIER Sylvie	
RAPPAILLES Angélique	
BRUNOT Frédéric	
CIGE Nimca	
CONTENT Cédric	
MARTINET Suzanna	
GÜNER Mahmut	
GALLOCHER Sylvie	
BILLOUT Michel	
KHERBACH Mohammed	
TCHIKAYA Guy-Bertrand	
COSSERON Nathalie	
LAGOUTTE Clotilde	
DUROX Aymeric	

Représentée par Mme Rappailles

Représenté par M. Ducq

Représentée par Mme Lagoutte

Certifié exécutoire par Madame Le Maire Nolwenn LEBOUTER, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le

A NANGIS, le

(1) Indiquer le "président du conseil d'administration" ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-038-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-038-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Budget Primitif 2021

Activités Culturelles

2021



Nangis

Budget primitif 2021
ACTIVITES CULTURELLES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre comme suit :

DEPENSES

Chapitre 011 Charges à caractères général	123 553.00
Chapitre 012 Charges de personnel	10 571.00
Chapitre 023 Virement à la section d'investissement	9 750.00
Total dépenses de fonctionnement	143 874.00

Le chapitre 011 comprend l'ensemble des besoins de fonctionnement et d'achat de matériel

Le chapitre 012 comprend les charges de personnel affecté aux activités culturelles.

Le chapitre 023 abonde la section d'investissement

RECETTES

Chapitre 70 Produits de services	19 170.00
Chapitre 73 Impôts et taxes	150.00
Chapitre 74 Autres subventions d'exploitation	122 974.00
Chapitre 75 Dotations aux amortissements	1 580.00
Total recettes de fonctionnement	143 874.00

Le Chapitre 70 représente les participations familles

Le Chapitre 73 correspond aux taxes liées à l'activité

Le Chapitre 74 correspond à la subvention communale estimée

Le Chapitre 75 correspond aux recettes de gestion courante

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre comme suit :

DEPENSES

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles RAR 2020 sur Etudes	1 100.00
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	8 650.00
<i>Total dépenses d'Investissement</i>	<i>9 750.00</i>

Le chapitre 20 correspond à des études sur travaux et contient un RAR de 1 100€

Le chapitre 21 correspond à des achats ou travaux intégrés en temps réel sur l'exercice courant et amortissable au 1^{er} janvier suivant.

RECETTES

Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement	9 750.00
<i>Total recettes d'Investissement</i>	<i>9 750.00</i>

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-038-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021